

CAMP AURA BASKET à Vichy

Semaine 1 - Du 6 au 11 Juillet 2025

Madame, Monsieur,

Concernant la demande de préinscription de votre enfant pour le camp, nous vous prions de trouver ci-après quelques renseignements complémentaires.

I - DOSSIER ADMINISTRATIF À NOUS ADRESSER PAR RETOUR DE COURRIER

⇒ **Le règlement**

Règlement par carte bancaire au moment de l'inscription.

Chèques vacances ANCV admis, en indiquer le montant au moment de l'inscription.

Il sont à transmettre par courrier postal à Ligue AURA **BASKET**, 180 Boulevard de Charavines, 38500 VOIRON.

Une facture vous sera transmise par courriel après le camp.

⇒ **fiche sanitaire à compléter** (à dater et signer),

La fiche sanitaire doit être remplie scrupuleusement car toutes les informations qu'elle contient sont précieuses (allergies, vaccin...).

Il est donc recommandé de mentionner tous les problèmes de votre enfant, son séjour en sera plus agréable.

NB : Pensez à joindre copie du carnet de vaccination et à nous donner les copies des ordonnances si traitement.

⇒ **Autorisation parentale à compléter** (à dater et signer),

⇒ **photocopie de l'attestation de Sécurité Sociale** couvrant l'enfant durant la période du camp,

La copie de la carte vitale ne suffit pas, il nous faut l'attestation téléchargeable sur le site ameli.fr

⇒ **photocopie de la carte Mutuelle (Carte tiers-payant)** couvrant l'enfant durant la période du camp,

Tous ces documents sont à télécharger au moment de l'inscription.

NOTA BENE >> SANS OPTION D'ASSURANCE SOUSCRITE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION, AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA ACCORDE EN CAS D'ANNULATION.

Le dossier complet est à renvoyer par mail à secretariat.voiron@aurabasketball.com (à privilégier) ou par voie postale à :

LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES DE **BASKETBALL**

(mention obligatoire « basket » car le site regroupe plusieurs disciplines)

Pôle Formation - Camps AURA Basket

180 boulevard de Charavines

38500 VOIRON

II - OUVERTURE DU STAGE

Votre enfant sera attendu par les cadres au lieu d'hébergement :

- **le dimanche 15h00 et 16h30 (à partir de 16h15 pour les externes)** au CREPS Vichy Auvergne
Adresse postale : 2 Route de Charmeil - 03700 BELLERIVE-SUR-ALLIER

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire. Si par obligation, vous ne pouvez pas arriver dans le délai imparti ou pour tout problème relatif à l'arrivée (ou au départ de votre enfant), nous vous prions de bien vouloir nous en informer le plus tôt possible à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, Pôle formation, et le jour-même auprès de Monsieur Raphaël GAUME (07 50 71 13 18).

Si vous avez choisi la formule demie pension (externe), vous devrez donc récupérer votre enfant tous les soirs à **18h30** et le ramener chaque matin à **8h45** (Seul le repas de midi et les activités sont inclus dans le prix).
A noter qu'il peut y avoir des sessions en soirée.

III - DEROULEMENT DU STAGE

Hébergement et restauration au CREPS de Vichy.

Entraînements basketball dans les installations sportives à proximité immédiate de l'hébergement.

L'utilisation des téléphones portables n'est pas autorisée pendant les activités, les repas et après l'heure du coucher. Les téléphones portables ne sont remis aux enfants qu'une fois par jour juste avant le repas du soir. Pas de tablette, pas de MP3...

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de basketball décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol survenu pendant le camp. Nous vous recommandons donc de ne pas confier d'objet de valeur à votre enfant.

EN CAS DE MALADIE, les frais nécessités par le traitement de l'enfant sont à la charge des familles, les pièces justificatives de ces frais et le dossier médical seront adressés à la famille.

IV - CLOTURE DU STAGE

Nous vous demandons de venir chercher votre enfant:

- **le vendredi à 17h00 (début de la remise des récompenses).**

Le déplacement sur le site du camp, ainsi que le retour, est à organiser par les familles des stagiaires.

**CE DOCUMENT CONTIENT TOUTES LES INFORMATIONS UTILES
IL EST RECOMMANDE AUX FAMILLES DE LE CONSERVER**